

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

Conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la soussignée qu'à l'occasion de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Édouard, qui se tiendra le **18 septembre 2025 à 18 h**, au **centre communautaire situé au 405 C, montée Lussier, Saint-Édouard (Québec)**, le conseil statuera sur une demande d'autorisation d'un **usage conditionnel** visant des travaux de remblai.

Immeuble visé :

La demande concerne une partie du **lot n° 3 992 801**, cadastre du Québec, situé devant l'adresse civique **600, rang des Sloan**, dans la **zone A-8**.

Nature et effets de la demande :

La demande vise à autoriser le **remblai d'un fossé** sur une superficie de **2 654 m²**, à des fins agricoles, conformément à l'article 12 du **Règlement n° 2015-264 relatif aux usages conditionnels**.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance extraordinaire du **18 septembre 2025 à 18 h**.

Donné à Saint-Édouard, ce **4 septembre 2025**.



Édith Létourneau
Directrice générale et greffière-trésorière